



Le réseau
de transport
d'électricité

Résultats de l'AOE 2024

28/12/2023

Libre

DM - PAS

Une participation toujours importante

2 922

MW offerts pour 2024
*(2 900 MW en Effacement
Explicite, 22 MW en Effacement
Indissociable de la Fourniture)*

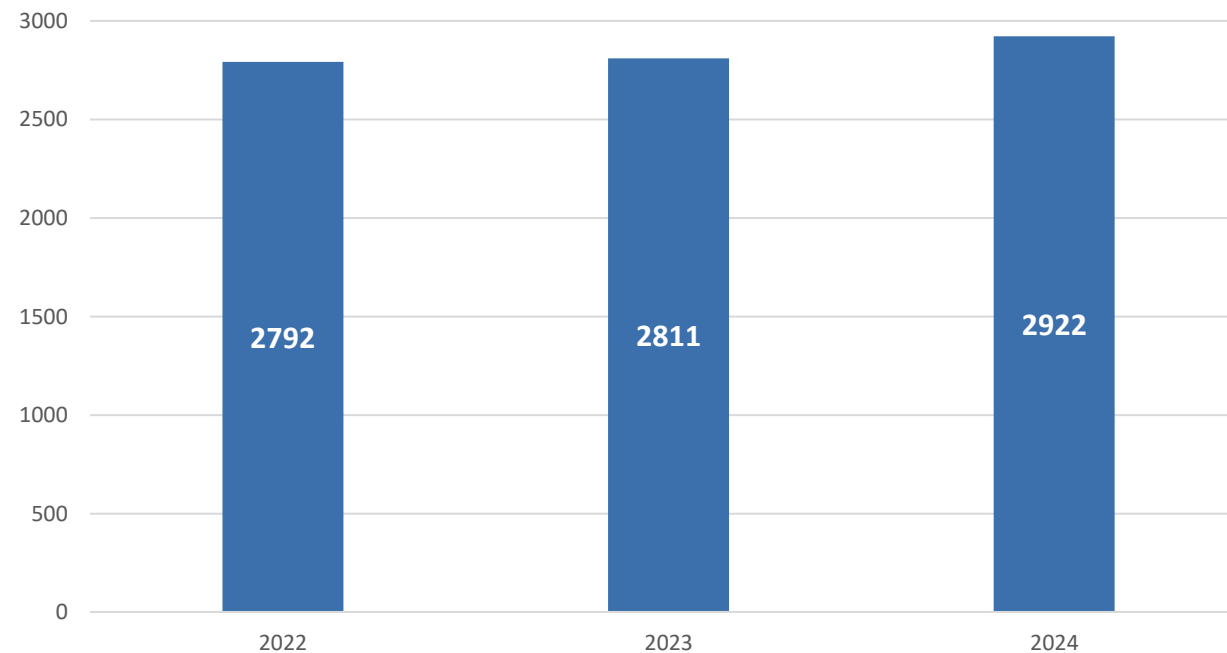
16

candidats
(13 en EE, en 3 EIF)

135

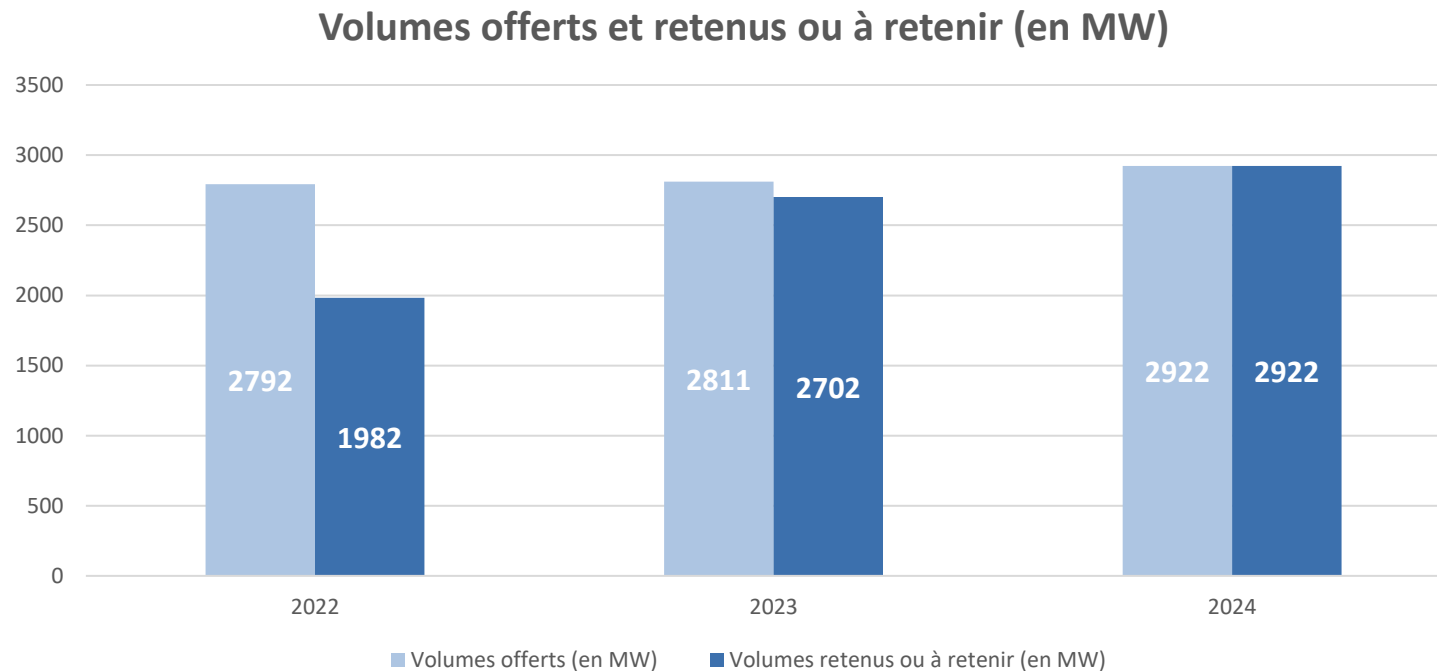
offres déposées
(131 en EE, 4 en EIF)

Volumes offerts (en MW)



2 922 MW d'effacements sont lauréats pour l'année 2024 : une hausse de 8 %

Les **16 candidats** sont lauréats.



Le volume offert étant inférieur au volume appelé, **toutes les offres conformes ont donc été retenues.**

Focus sur les Effacements Indissociables de la Fourniture

Pour la 1^{ère} année, des **effacements indissociables de la fourniture (EIF)** sont lauréats de l'appel d'offres. Ces capacités sont obtenues dans le cadre d'une offre de fourniture d'électricité avec incitation à s'effacer, contractualisée entre un consommateur final d'électricité et son fournisseur.

Les EIF étaient répartis en **deux lots selon la puissance souscrite des sites effacés** (lot 3 : puissance souscrite \leq 1MW et lot 4 : puissance souscrite $>$ 1MW). Les candidats au lot 3 (EIF \leq 1MW) **pouvaient candidater à une offre pluriannuelle**, aux mêmes conditions que pour les effacements explicites diffus (lot 1, EE \leq 1MW).

- ❑ 3 candidats fournisseurs sur le lot 3 (EIF \leq 1MW) , aucun candidat sur le lot 4 (EIF $>$ 1MW) .
- ❑ 4 offres déposées, dont 1 pluriannuelle pour une durée de 5 ans.
- ❑ 22 MW offerts pour l'année 2024.

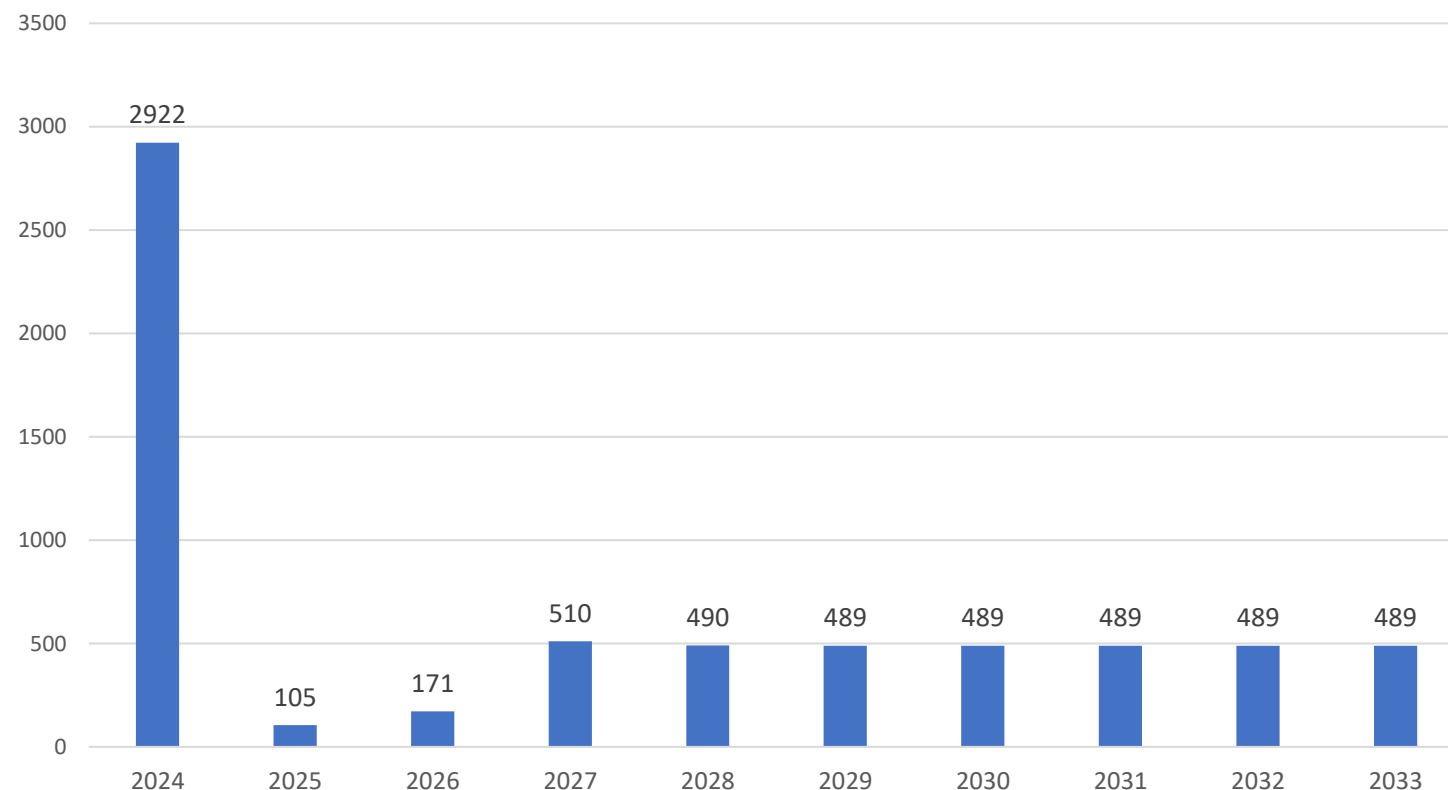
Focus sur les contrats pluriannuel à l'AOE 2024

Pour la 2^{ème} année consécutive, les sites avec une puissance souscrite ≤ 1 MW (lots 1 et 3) pouvaient répondre avec des offres de durées comprises entre 1 et 10 ans.

La puissance offerte pouvait être croissante les 4 premières années pour les offres de durées supérieures ou égales à 4 ans (« ramp-up »).

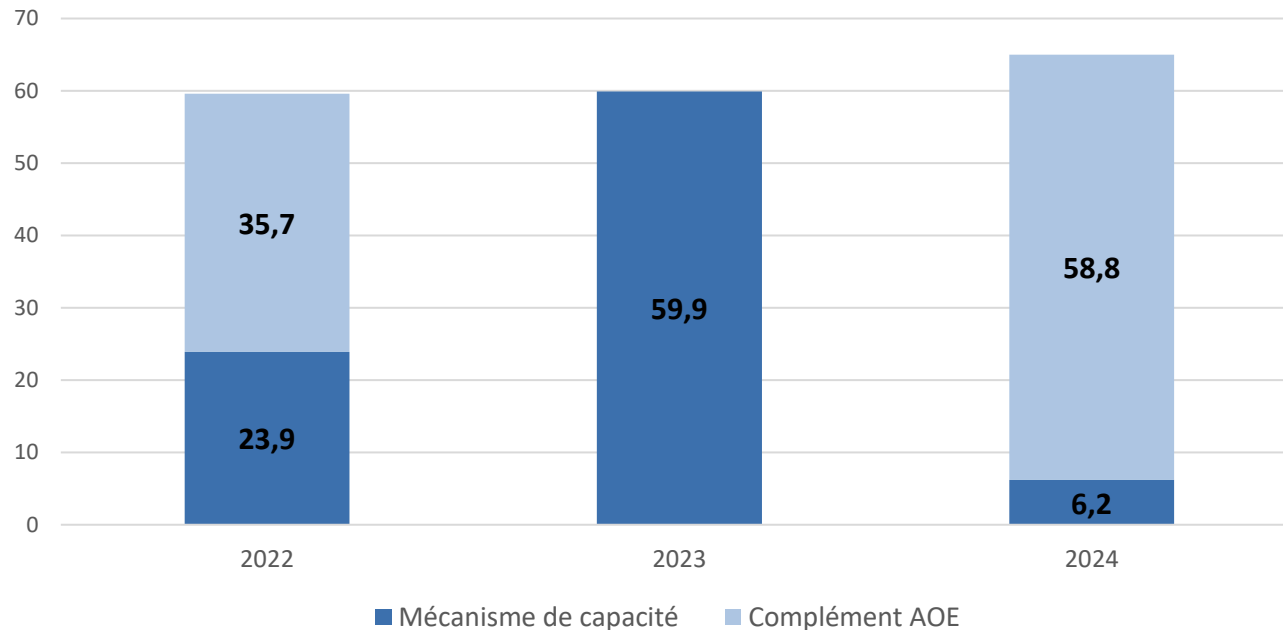
- ❑ 7 candidats (6 en EE, 1 en EIF).
- ❑ Sur 31 offres déposées aux lots 1 (EE ≤ 1 MW) et 3 (EIF ≤ 1 MW), 28 sont pluriannuelles, très majoritairement pour une durée de 10 ans.
- ❑ Au plus 510 MW offerts.

Volumes retenus par année à l'AOE 2024 (MW)



Focus sur la rémunération

Rémunération moyenne d'un MW d'effacement lauréat de l'AOE et certifié sur le mécanisme de capacité (en k€/MW)



Le plafond d'offres a été rehaussé à **65 k€/MW** par rapport à l'AOE 2023.

Les lauréats de l'AOE 2023 étaient rémunérés exclusivement au titre du mécanisme de capacité en 2023.

En 2024, un PREC bas cumulé à un prix de clearing à 65 k€/MW amènent à une forte hausse de la rémunération des lauréats au titre de l'AOE.

La rémunération d'un MW d'effacement certifié et lauréat de l'AOE 2024 est de 65 k€/MW/an.

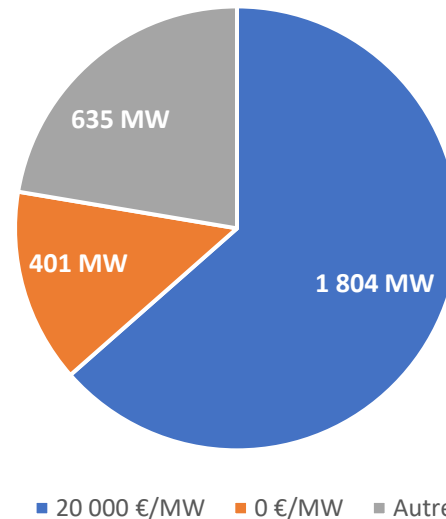
A l'AOE 2024, les lauréats prenant des engagements supérieurs pourront recevoir un complément AOE d'un montant allant jusqu'à 20 k€/MW/an.

Focus sur le complément AOE

Pour la première année, les lauréats bénéficient, en plus de la rémunération AOE, d'un complément AOE, allant de 0€/MW à 20 000 €/MW.

Ce complément est versé selon les engagements de plafond de prix ou de nombre d'heures d'engagement pris par les titulaires. **Les capacités rendant les meilleurs services au système électrique sont donc mieux rémunérées.**

Montant du complément AOE à l'AOE Crise



Une majorité de lauréats ont choisi de prendre un engagement garantissant un complément de 20 000 €/MW. Sur 73 contrats, 40 touchent un complément de 20 000 €/MW.

Le complément AOE est en moyenne de 16 247 €/MW.

L'estimation du montant prévisionnel de l'AOE respecte l'enveloppe mobilisable

L'enveloppe mobilisable pour l'AOE 2024 est de 943 M€. **L'estimation du montant prévisionnel de l'AOE 2024 est de 543 M€** et respecte donc l'enveloppe mobilisable.

Ce montant est estimé en prenant :

- Le montant du PREC 2024 : 6,2 k€/MW,
- Pour l'hypothèse de PREC 2025, la moyenne des dernières enchères réalisées en 2023 (en moyenne 25 k€/MW) pour l'année de livraison 2024,
- Un complément de 15 k€/MW en 2024, puis de 20 k€/MW jusqu'à 2033,
- En tenant compte d'une hypothèse d'inflation de 1% pour le clearing des offres pluriannuelles conformément au cahier des charges.

